



# Tous à table pour le réveillon

Pour le réveillon du premier de l'An, la majorité des restaurateurs choletais affichent complet. Les traiteurs, eux, doivent faire sans les grandes soirées dansantes. Tour d'horizon...

C'est la grande brasserie de Cholet, et elle donne souvent le ton. Alors, pour le réveillon, les amoureux de restaurants vont-ils sortir, comme avant, malgré Omicron ? Il semble bien que oui... « On est complet depuis une dizaine de jours, explique Sandrine Simon, la patronne du Grand Café. Les réservations ont mis un peu de temps à venir, on sentait les gens hésiter, mais finalement, on fera les 215 couverts. » Un peu plus loin, à la Touchetière, le son de cloche est le même : « Nous n'avons enregistré aucune annulation. On n'a plus une place de disponible. » Même refrain à la Grange, une des très bonnes tables de Cholet : « Nous sommes complets. » Bien sûr, tous les restaurants n'affichent pas encore complet. C'est le cas notamment au Patte Noire : « On a des réservations mais aussi des annulations, surtout sur les grandes tables, à cause de tests positifs au Covid. » Une grande tendance semble néanmoins se dessiner : les gens vont sortir le 31 décembre.



Cholet, jeudi 30 décembre. Le Grand Café servira 215 couverts pour le réveillon du premier de l'An.

PHOTO : CO - ETIENNE LIZAMBARD

« On modifie des commandes tous les jours »

PHILIPPE BRÉMOND

Patron du Fleuron des Mauges

« Il y a des gens qui ont l'habitude de faire le réveillon lors de soirées dansantes et qui ne peuvent pas cette année puisque toutes les grandes fêtes ont été annulées, dit Sandrine Simon au Grand Café. Je pense qu'on récupère certaines de ces personnes... En tout cas, chez nous, on n'a pas de table de plus de huit personnes, ça rassure tout le monde. » Tout ceci prend la forme d'une bonne nouvelle après un mois de décembre disons délicat avec « l'annulation de tous les repas de Noël des entreprises ». La perte est forte. Au Grand Café, cela représente plus de 1 000 couverts ! Alors bien sûr, le Noël des familles a « bien fonctionné », mais avant ça, tout le monde a fait grise mine. Surtout chez les traiteurs. Un exemple : au Fleuron des Mauges, on table sur une baisse de 15 % du chiffre d'affaires sur le mois écoulé. « Il n'y a pas un jour où on ne doit pas modifier une commande, dit Philippe Brémont. Au-delà des

repas d'entreprises et des grands réveillons, qui ont été annulés et qui représentent chez nous plus de 600 couverts, il y a aussi les commandes des particuliers qui sont impactées. Tout le monde se fait tester, et il suffit qu'une personne soit positive pour que tout change. » La visibilité est très courte et incertaine. Chez Siaudeau, traiteur bien connu, basé à Saint-Léger-sous-Cholet, on acquiesce, malheureusement. « On avait 1 200 couverts de prévus pour les grands réveillons, et finalement, on ne fera rien, remarque Laurent Siaudeau, un des deux associés de l'entreprise avec son frère Antoine et son fils, Clément. On s'y attendait un peu... C'est 40 % du chiffre d'affaires qui part. Heureusement, les particuliers consomment, on a environ 150 commandes avec pour chacune dix à douze personnes. Cela nous permet de faire travailler tout notre personnel, douze salariés au total. On n'a pas de chômage partiel. Mais c'est sûr, il n'y aura pas d'extras pour les étudiants le soir du 31 décembre. » Chez Siaudeau, on fait le dos rond, car il y

a aussi 450 couverts qui ne sont désormais pas servis aux partenaires et invités de Cholet Basket après les matches à domicile. En attendant, dans les restaurants, le coup de feu est proche. Enfin, façon de parler, car le dîner du réveillon n'est pas le service le plus

compliqué à gérer. « On est très serein vous savez, glisse-t-on au Grand Café. C'est la seule fois de l'année où il n'y a qu'un seul menu à la carte, la prise de commande est facile. » Allez, à table !

Freddy REIGNER



Philippe Brémont est à la tête du Fleuron des Mauges.

PHOTO : CO - ETIENNE LIZAMBARD

## Les traiteurs craignent le début d'année

Après le premier de l'An, les traiteurs vont devoir composer avec le télétravail et les annulations d'événements publics. Passimple...

L'année 2021 s'est achevée par des annulations en pagaille et 2022 pourrait bien suivre la même voie. Les traiteurs n'ont pas la vie facile. D'ailleurs, un élément va très vite contrarier les plans habituels : le télétravail. « Nous livrons beaucoup de plateaux-repas au sein des entreprises, glisse Philippe Brémond, le patron du Fleuron des Mauges. L'obligation du télétravail pour ceux qui le peuvent est une mauvaise nouvelle pour nous... Je nourris de vraies inquiétudes pour le mois de janvier, c'est sûr. On va patienter, mais ça fait deux ans qu'on patiente, qu'on n'arrive plus à trouver notre vie d'avant. »

### Une grosse baisse d'activité ?

Chez le traiteur Siaudeau, à Saint-Léger-sous-Cholet, les perspectives 2022 sont également loin d'être très réjouissantes après la perte de « 6 000 couverts » sur le mois de décembre 2021 : « On s'attend à une grosse baisse d'activité, dit Laurent Siaudeau. Tenez, l'annulation du Carrefour de l'orientation, prévue en janvier, représente, pour nous, 2 500 couverts en moins. Il y a aussi toutes les fêtes de la Sainte-Barbe qui sont annulées. A Cholet, par exemple, c'est 1 000 couverts qui ne seront pas ser-



**Saint-Léger-sous-Cholet, jeudi 30 décembre.** Chez le traiteur Siaudeau, on voit arriver 2022 avec une petite inquiétude.

PHOTO: CO-ETIENNE LIZAMBARD

vis. Le cocktail pour les vœux du maire de Cholet a également été décommandé comme le service d'après match de Cholet Basket le 9 janvier. On ne voit pas l'avenir très sereinement. » Le professionnel de Saint-Léger voit même plus loin et anticipe, déjà, une saison des mariages bous-

culée par la crise sanitaire. « A partir du mois de mars, on en a trois par week-end... Beaucoup de mariages ont été reportés. La saison s'annonce donc chargée. Mais est-ce que tous auront lieu ? On se pose la question. Même si on espère que ça va tenir... » Les métiers de bouche sont durement touchés par le rebond épidé-

mique. Et après les restaurateurs et traiteurs, ce seront les boulangers-pâtisseries qui vont devoir faire sans les traditionnelles cérémonies de galettes des rois dans les entreprises. Comme il y a un an...

Freddy REIGNER

Le Courrier de l'Ouest – Vendredi 31 décembre 2021